APPEL A PRESTATIONS

ACTIONS DE PROFESSIONNALISATION 2027 POUR LES ACTEURS DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION

Novembre 2026

05 62 24 05 99

Site de Toulouse (siège social)
109 rue Jean Bart
Immeuble Diapason D
31670 Labège

Site de Montpellier
185 bis allée du Nouveau Monde
34000 Montpellier

Association loi 1901 | APE 6311Z | SIRET 831 213 566 00043

Sommaire

APPEL A PRESTATIONS 0
I. Présentation du Carif-Oref Occitanie 2
I. Le programme de professionnalisation 2027 3
II. Les contenus et modalités de réponse 5
III. Le descriptif de votre proposition 7
IV. Les cahiers des charges 8
LOT 1 | Ingénierie financière : diversifier les financements et adapter l'activité de son organisme de formation 8
LOT 2 | Prendre en compte la neurodiversité dans les pratiques de formation 10
LOT 3 | Marketing digital : renforcer la visibilité et le développement de son organisme de formation 11
LOT 4 | Shadow IA : comprendre et repérer les usages non encadrés dans son organisme de formation 12
LOT 5 | Élaborer une charte IA adaptée à son organisme de formation 13
LOT 6 | Réglementation, RGPD et IA : sécuriser les usages en organisme de formation 14
LOT 7 | Agents IA et automatisation : identifier les usages pertinents pour son organisme de formation 15
LOT 8 | Choisir et utiliser l'IA de manière responsable 16
LOT 9 | Intégrer l'IA dans les pratiques d'orientation : usages, limites et posture professionnelle .17
LOT 10 | Santé mentale : adapter sa posture et ses pratiques en formation et en orientation 18
LOT 11 | Qualiopi : 3 mois après l'entrée en vigueur du nouveau référentiel, faisons le point. 19
LOT 12 | Qualiopi, nouvel indicateur 33 : l'évaluation des enseignements par les apprenants, exigences et outils. *(De quoi parle-t-on ? Quelles possibilités d'outils ?)* 20
LOT 13 | RSE en formation : réduire son empreinte environnementale, de l'organisme à l'action de formation */ quelles actions pour les organismes de formation ?* 21
LOT 14 | RSE en formation : le rôle du référent, ses missions et ses outils 22

I. Présentation du Carif-Oref Occitanie

L'association Carif-Oref Occitanie est l'outil partagé de l'Etat, de la Région et des partenaires sociaux pour l'observation et l'information sur la formation professionnelle, les métiers et l'emploi en région. Le Carif-Oref Occitanie trouve donc naturellement sa place dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques d'emploi-formation en région.
Le Carif-Oref Occitanie s'organise autour de trois missions :

- **Éclairer les choix** des pouvoirs publics régionaux en matière de formation professionnelle.

- **Professionnaliser et outiller les réseaux** des acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi.

- **Informer les publics** sur les métiers et l'offre de formation en région, afin de permettre aux jeunes, aux demandeurs d'emploi et aux salariés de mieux choisir leur orientation.

Ces missions sont au service :

- **Des acteurs de l'emploi, de l'orientation et de la formation** qui exploitent les données de l'offre de formation. Les réseaux de la formation, de la VAE et de la lutte contre l'illettrisme bénéficient d'un appui technique pour mieux servir leur public.

- **Des décideurs régionaux** qui utilisent les éléments de diagnostic sur les territoires, les secteurs d'activité et les métiers. Les documents sont réalisés par le Carif-Oref Occitanie et partagés sur notre site Internet.

- **De la gouvernance régionale.** Le CREFOP (Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles), qui réunit la Région, les services déconcentrés de l'Etat, les partenaires sociaux et les opérateurs de la formation, a confié son secrétariat permanent au Carif-Oref Occitanie.
-
- **Du grand public** qui accède en ligne à l'offre de formation régionale, en lien avec les métiers, l'apprentissage et les perspectives d'emploi qui s'y rattachent. Il dispose d'informations pour s'orienter vers les réseaux d'accompagnement pertinents.

2. Le programme de professionnalisation 2027

La programmation des actions de professionnalisation du Carif-Oref Occitanie doit faire face à un double enjeu : une harmonisation territoriale de l'offre et une couverture du périmètre régional. Pour développer cette équité territoriale, le Carif-Oref Occitanie propose une offre multimodale à distance avec la visioconférence et en présentiel. Les sessions en présentiel peuvent être organisées sur tout le territoire régional.

7 domaines thématiques

(architecture susceptible d'être modifiée)

1. Piloter et développer son organisme de formation
2. La démarche qualité en formation
3. Faire évoluer ses pratiques pédagogiques
4. IA et innovation responsable
5. Accompagner les publics et sécuriser les parcours
6. Les réseaux et dispositifs emploi- formation
7. Le Carif-Oref Occitanie au plus près des territoires

Publics cibles

Le programme de professionnalisation vise tous les professionnels de l'emploi, de la formation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle de la région Occitanie.

Animation des séances

Les thématiques d'animations programmées sont directement assurées par les collaborateurs du Carif-Oref Occitanie, ou par des partenaires, et certaines d'entre elles nécessitent le recours à une expertise externe. A ce titre, nous sollicitons les services de prestataires pour animer ces sessions. C'est l'objet du présent appel à proposition.

Évaluation des séances

En fin de séance, un bilan à chaud peut être réalisé par le référent du Carif-Oref Occitanie avec l'intervenant. Un questionnaire de satisfaction est également transmis par mail aux participants afin de mesurer le niveau de satisfaction et recueillir leurs attentes.

Conditions d'organisation de l'action

Le Carif-Oref Occitanie prend en charge la gestion logistique (communication, gestion des inscriptions, réservation de salle et mise à disposition de notre outil de visioconférence et évaluation de l'action). Dans le cadre d'interventions en visioconférence et afin d'assurer leurs bonnes mises en œuvre, il est attendu du prestataire un équipement technique qualitatif (à minima une bonne connexion internet, un micro permettant une sortie son de qualité et une webcam). En cas de défaillance d'équipement du prestataire impactant la qualité de l'animation à distance, le Carif-Oref se réserve le droit de réclamer au prestataire de reprogrammer sa prestation sans coût supplémentaire.

Si le nombre de participants à une action en présentiel ou en distanciel est jugé insuffisant, le Carif-Oref Occitanie se réserve le droit de l'annuler. Le Carif-Oref se réserve par ailleurs le droit de reporter une action et de modifier le lieu de son déroulement.

En fonction des demandes des professionnels et du nombre d'inscrits, toute action retenue pour le programme 2027 pourra faire l'objet, en accord avec le prestataire, d'un renouvellement en 2027, voire en 2028. En cas de renouvellement, les conditions de réalisation de l'action pourront être réajustées en amont chaque année.

3. Les contenus et modalités de réponse

↘ **Les animations soumises à l'appel à propositions concernent les lots** suivants :

Lot 1 : Ingénierie financière : diversifier les financements et adapter l'activité de son organisme de formation
Lot 2 : Prendre en compte la neurodiversité dans les pratiques de formation
Lot 3 : Marketing digital : renforcer la visibilité et le développement de son organisme de formation
Lot 4 : Shadow IA : comprendre les usages non encadrés et construire une réponse adaptée dans son organisme de formation
Lot 5 : Élaborer une charte IA adaptée à son organisme de formation
Lot 6 : Réglementation, RGPD et IA : sécuriser les usages en organisme de formation
Lot 7 : Agents IA et automatisation : identifier les usages pertinents pour son organisme de formation
Lot 8 : Choisir et utiliser l'IA de manière responsable : souveraineté numérique et impacts environnementaux
Lot 9 : Intégrer l'IA dans les pratiques d'orientation : usages, limites et posture professionnelle
Lot 10 : Santé mentale : adapter sa posture et ses pratiques en formation et en orientation
Lot 11 : Certification Qualiopi : 3 mois après l'entrée en vigueur du nouveau référentiel, faisons le point.
Lot 12 : Qualiopi, nouvel indicateur 33 : l'évaluation des enseignements par les apprenants, exigences et outils
Lot 13 : RSE en formation : réduire son empreinte environnementale, de l'organisme à l'action de formation
Lot 14 : RSE en formation : le rôle du référent, ses missions et ses outils

↘ **La proposition de votre organisme** peut s'effectuer sur un ou plusieurs lots et devra utiliser le modèle de réponse présenté au point IV : « Le **descriptif de votre proposition** d'intervention ».

↘ **Les critères de sélection des candidatures :**
Ils sont au nombre de 4 avec les cotations suivantes :

- Le contenu de l'offre (compréhension de la demande, originalité de la réponse, clarté de la présentation, respect du cahier des charges, contenu, …) (40%)
- Méthode et organisation : méthode pédagogique utilisée, outils d'animation, supports/ressources mises à disposition (20%)

- Les moyens humains – expérience de l'organisme, expertise de/des intervenant(es) dans le domaine… (20%)
- Le montant de la prestation (20%)

↘ **La date limite de dépôt des candidatures :**

Votre ou vos proposition(s) devront nous parvenir par courriel à l'adresse : **animations@cariforefoccitanie.fr**, **avant le 23 novembre 2026 à 17h au plus tard**.

↘ **Modalité de règlement :**

Le règlement de la prestation sera effectué de préférence par virement à 30 jours à la réception de la facture.

4. Le descriptif de votre proposition

Votre proposition doit contenir les 10 éléments suivants :

1. **Présentation de votre organisme**
 Dénomination, Coordonnées, N° Déclaration d'activité, Domaines d'intervention…
2. **Intitulé de l'animation :**
 Vous pouvez proposer un intitulé différent que celui du cahier des charges pour refléter au mieux les contenus de votre intervention.
3. **Introduction de l'animation :**
 Vous devez rédiger des éléments de contexte et de présentation de cette animation professionnelle. Cette « accroche pédagogique » doit permettre aux participants de saisir les tenants et les aboutissants de cette intervention.
4. **Objectifs pédagogiques :**
 Vous devez décliner de manière précise les objectifs à atteindre à l'issue de votre intervention.
5. **Programme pédagogique :**
 Votre proposition devra préciser de manière détaillée les thèmes et sujets abordés de votre déroulé pédagogique.
6. **Proposition de dates :**
 Vous devez proposer une ou plusieurs dates d'intervention en fonction de la période, de préférence hors vacances scolaires, et de la durée indiquées dans le cahier des charges.
7. **Méthode et organisation :**
 Vous devez préciser les modalités pédagogiques que vous utiliserez pour votre intervention.
8. **Profil de l'intervenant.e :**
 Vous devez préciser le profil de l'intervenant.e, en indiquant leur qualification et leur expérience dans le domaine d'intervention.
9. **Montant de la prestation :**
 Une proposition tarifaire de votre intervention doit être exprimée sur un montant en TTC, tous frais compris. Les frais de déplacement ou d'hébergement doivent être inclus dans le tarif proposé. Pour les propositions comprenant plusieurs séances, le coût par séance et le montant total devront être précisés. Toute séance complémentaire proposée devra être chiffrée séparément.
10. **Référent :**
 Vous devez communiquer les nom et prénom du référent au sein de votre structure qui a rédigé cette proposition ainsi que ses coordonnées téléphoniques et électroniques. Ce référent sera notre interlocuteur direct.

5. Les cahiers des charges

LOT 1 | Ingénierie financière : diversifier les financements et adapter l'activité de son organisme de formation

(Titre à renommer si besoin par le prestataire)

Contexte & Enjeux

Dans un contexte de contraintes économiques et d'évolution des financements, les organismes de formation doivent pouvoir identifier de nouvelles ressources et apprécier leur pertinence au regard de leur activité, de leurs projets et de leurs capacités internes.
Cette démarche suppose d'articuler recherche de financements, possibilités de cofinancement et adaptation de l'activité, tout en anticipant les engagements et les risques associés. Une attention particulière sera portée aux conditions de réponse aux demandes de subventions publiques et aux obligations réglementaires associées, ainsi qu'aux points de vigilance juridiques et financiers des montages en cofinancement, notamment dans le cadre du Fonds social européen plus (FSE+).

Le prestataire proposera une progression cohérente sur un cycle d'au moins deux séances complémentaires, en commençant par des repères sur l'écosystème de la formation professionnelle : principaux acteurs, rôles des financeurs et circuits de financement. Cette première approche permettra d'aborder ensuite la recherche de financements, les possibilités de cofinancement et les exigences associées. Il précisera les contenus, les modalités d'animation et les ressources proposées.
L'approche devra être concrète, illustrée par des exemples et adaptée à la diversité des organismes de formation d'Occitanie. Elle portera sur l'ingénierie financière de l'organisme et l'adaptation de son activité.

Objectifs pour les participants (à modifier par le prestataire si besoin)

Ces animations doivent permettre de :

- Se repérer dans l'écosystème de la formation professionnelle et comprendre le rôle des principaux acteurs et financeurs.
- Identifier les sources de financement pertinentes pour son organisme et structurer sa démarche de recherche.
- Apprécier les opportunités de financement au regard de son positionnement et des adaptations possibles de son activité.
- Comprendre les possibilités de cofinancement et les conditions de leur mobilisation.
- Identifier les principales exigences réglementaires liées à une demande de subvention publique, depuis le dépôt du dossier jusqu'aux obligations de suivi et de justification
- Repérer les points de vigilance juridiques, financiers et organisationnels liés aux cofinancements, notamment dans le cadre du FSE+.

Public

Professionnels de la formation d'Occitanie

Modalité et Durée

Cycle d'au moins deux visioconférences de deux heures maximum chacune, comprenant un temps d'échange avec les participants. Ces séances seront enregistrées et accessibles en replay sur les sites du Carif-Oref Occitanie.

Période de réalisation pressentie

1er semestre 2027

Référente Carif-Oref Occitanie

Laurianne BORDES 04 67 73 00 37 ou laurianne.bordes@cariforefoccitanie.fr

LOT 2 | Prendre en compte la neurodiversité dans les pratiques de formation

(Titre à renommer si besoin par le prestataire)

Contexte et enjeux
Les professionnels de la formation accompagnent des personnes dont les façons d'apprendre, de mobiliser leur attention, de traiter l'information ou d'interagir peuvent être diverses. Mieux comprendre cette diversité peut les aider à identifier les obstacles rencontrés en formation et à faire évoluer leurs pratiques.
Cette action vise à apporter des repères sur la neurodiversité et à identifier des adaptations pédagogiques favorisant l'accessibilité des apprentissages et la participation de chacun. Elle devra s'articuler avec les actions spécifiques du programme consacrées aux troubles DYS et aux situations de handicap.

Objectifs pour les participants (à préciser et enrichir par le prestataire si besoin)

Cette animation doit permettre de :

- Clarifier la notion de neurodiversité et ses implications dans les situations de formation.
- Mieux comprendre la diversité des besoins d'apprentissage, sans réduire les personnes à un profil ou à un diagnostic.
- Identifier des leviers d'adaptation des pratiques et des environnements de formation.
- Situer son rôle de professionnel et identifier les relais mobilisables lorsque des besoins spécifiques le nécessitent.

Public
Professionnels de l'orientation et de la formation d'Occitanie

Modalité et Durée

Une séance de sensibilisation en visioconférence de deux heures maximums. Le prestataire pourra proposer une seconde séance complémentaire, en précisant sa valeur ajoutée et son articulation avec la première.
La ou les séances seront enregistrées et accessibles en replay sur les sites du Carif-Oref Occitanie.

Période de réalisation pressentie
1er trimestre 2027

Référente Carif-Oref Occitanie
Laurianne BORDES 04 67 73 00 37 ou laurianne.bordes@cariforefoccitanie.fr

LOT 3 | Marketing digital : renforcer la visibilité et le développement de son organisme de formation (Titre à renommer si besoin par le prestataire)

Contexte & Enjeux

Pour faire connaître leur offre et développer leur activité, les organismes de formation doivent pouvoir toucher leurs publics, rendre leur proposition lisible et valoriser leur expertise auprès des apprenants, des entreprises et des partenaires.
Face à la diversité des canaux et des outils numériques, l'enjeu est de construire une démarche de marketing digital cohérente avec le positionnement de l'organisme, ses objectifs et ses moyens. Cette démarche doit permettre de choisir les leviers pertinents, de prioriser les efforts et d'apprécier les résultats obtenus.
Le prestataire proposera une progression cohérente, illustrée par des exemples issus du secteur de la formation professionnelle et adaptée à la diversité des organismes de formation d'Occitanie. Il précisera les leviers abordés, les modalités d'animation et les ressources proposées pour faciliter leur appropriation. Une attention particulière sera portée aux petites structures et à la possibilité de mettre en œuvre les pistes présentées avec des moyens limités.

Objectifs pour les participants (à modifier par le prestataire si besoin)

Cette animation doit permettre de :

- Comprendre les enjeux et les principaux leviers du marketing digital appliqués aux organismes de formation.
- Clarifier ses publics cibles et les messages permettant de valoriser son offre et son expertise.
- Identifier les canaux et les actions adaptés à ses objectifs de visibilité et de développement.
- Structurer une démarche réaliste au regard des moyens humains, techniques et financiers disponibles.
- Identifier des indicateurs utiles pour suivre les résultats et ajuster ses actions.

Public

Professionnels de la formation d'Occitanie

Modalité et Durée

Une séance de sensibilisation en visioconférence de deux heures maximums, comprenant un temps d'échange avec les participants. Cette séance sera enregistrée et accessible sur les sites du Carif-Oref Occitanie. Le prestataire pourra proposer une seconde séance s'il en justifie la pertinence au regard des objectifs visés.

Période de réalisation pressentie

1er trimestre 2027

Référente Carif-Oref Occitanie

Laurianne BORDES 04 67 73 00 37 ou laurianne.bordes@cariforefoccitanie.fr

LOT 4 | Shadow IA : comprendre et repérer les usages non encadrés dans son organisme de formation (Titre à renommer si besoin par le prestataire)

Contexte & enjeux

Les outils d'intelligence artificielle peuvent être utilisés à l'initiative des professionnels, sans que ces usages soient connus ou encadrés par leur structure. Ces pratiques, désignées par le terme « Shadow IA », peuvent répondre à des besoins concrets : gagner du temps, préparer des contenus ou faciliter certaines tâches.
Pour les organismes de formation, l'enjeu est de mieux comprendre ces pratiques, d'identifier les besoins auxquels elles répondent et d'apprécier les risques associés. Cette action vise à apporter des repères pour rendre les usages visibles et engager un dialogue constructif avec les équipes.
Elle s'articule avec le lot consacré à l'élaboration d'une charte IA, qui abordera la formalisation d'un cadre partagé à partir des usages et des besoins identifiés.

Objectifs pour les participants (à modifier par le prestataire si besoin)
Cette animation doit permettre de :

- Comprendre la notion de Shadow IA et les situations qu'elle peut recouvrir dans un organisme de formation.
- Repérer les besoins et les facteurs favorisant le recours à des outils d'IA non encadrés.
- Identifier les principaux points de vigilance concernant les données, la confidentialité, la fiabilité des productions et les responsabilités.
- Identifier des démarches pour mieux connaître les usages et ouvrir le dialogue avec les équipes.
- Dégager les besoins à prendre en compte dans la construction d'un cadre partagé d'utilisation de l'IA.

Public
Professionnels de la formation d'Occitanie

Modalité et Durée
Une séance de sensibilisation en visioconférence de deux heures maximums. Cette séance sera enregistrée et accessible en replay sur les sites du Carif-Oref Occitanie.

Période de réalisation pressentie
1er semestre 2027

Référent Carif-Oref Occitanie
Laurianne BORDES 04 67 73 00 37 ou laurianne.bordes@cariforefoccitanie.fr

LOT 5 | Élaborer une charte IA adaptée à son organisme de formation

(Titre à renommer si besoin par le prestataire)

Contexte & enjeux

Le développement des usages de l'intelligence artificielle dans les organismes de formation invite à définir des repères partagés pour les équipes. Une charte IA peut contribuer à clarifier les usages, les responsabilités et les précautions à prendre, tout en accompagnant l'appropriation de ces outils.
Pour être utile, cette charte doit tenir compte des pratiques professionnelles, des besoins et des moyens de l'organisme. Son élaboration suppose d'associer les équipes et de prévoir les conditions de sa mise en œuvre et de son évolution.
Cette action s'articule avec le lot consacré au Shadow IA, qui porte sur la compréhension et le repérage des usages non encadrés. Elle vise à donner des repères méthodologiques pour traduire les besoins identifiés en un cadre partagé et applicable au quotidien.
Le prestataire proposera une intervention concrète, illustrée par des exemples adaptés au secteur de la formation professionnelle et à la diversité des organismes.
Il apportera des repères permettant aux participants d'engager une démarche dans leur structure et de faire des choix adaptés à leur contexte. Il précisera la portée de la charte et son articulation avec les autres documents et règles internes de l'organisme.

Objectifs pour les participants (à modifier par le prestataire si besoin)
Cette animation doit permettre de :

- Comprendre le rôle et la portée d'une charte IA dans un organisme de formation.
- Identifier les principales dimensions à prendre en compte au regard de ses usages et de ses activités.
- Repérer les étapes d'élaboration d'une charte et les modalités d'association des équipes.
- Identifier les conditions favorisant son appropriation, son application et son actualisation.

Public

Professionnels de la formation

Modalité et Durée

Une séance de sensibilisation en visioconférence d'une durée de 2h maximum (cette session sera enregistrée et disponible en replay sur les sites du Carif-Oref Occitanie).

Période de réalisation pressentie

1er semestre 2027

Référente Carif-Oref Occitanie

Laurianne BORDES 04 67 73 00 37 ou laurianne.bordes@cariforefoccitanie.fr

LOT 6 | Réglementation, RGPD et IA : sécuriser les usages en organisme de formation (Titre à renommer par le prestaire)

Contexte & enjeux

L'intelligence artificielle bouleverse les pratiques professionnelles des organismes de formation, de la conception pédagogique à la gestion administrative. Si ces innovations ouvrent de nombreuses opportunités, elles s'accompagnent aussi de nouvelles responsabilités.
La production automatisée de contenus, la collecte de données apprenantes, ou encore l'utilisation d'outils externes soulèvent des questions essentielles : quelles données sont utilisées ? À qui appartiennent les productions générées ? Comment garantir la conformité au RGPD et aux futures réglementations européennes (AI Act) ?
Cette animation vise à éclairer les acteurs de la formation sur le cadre légal, éthique et organisationnel de l'IA, en leur donnant les moyens de sécuriser leurs pratiques et de construire une gouvernance responsable de l'innovation numérique au sein de leur structure.
Elle abordera notamment les bonnes pratiques de protection des données, la gestion des droits d'auteur, les précautions à prendre avec les IA génératives, et les premiers outils de conformité adaptés au secteur de la formation.

Objectifs pour les participants (à modifier par le prestataire si besoin)
Cette animation doit permettre de :

- Comprendre le cadre réglementaire de l'IA : RGPD, droit d'auteur, propriété intellectuelle et futur règlement européen (AI Act).
- Identifier les risques juridiques liés à l'usage d'outils IA dans un organisme de formation.
- Découvrir des outils et bonnes pratiques pour une gestion responsable et sécurisée des données.
- Intégrer la dimension éthique et juridique dans les démarches d'innovation numérique.

Public
Professionnels de la formation

Modalité et Durée
1 séance de sensibilisation en visioconférence d'une durée de 2h maximum (cette session sera enregistrée et disponible en replay sur les sites du Carif-Oref Occitanie).

Période de réalisation pressentie
1er semestre 2027

Référente Carif-Oref Occitanie
Laurianne BORDES 04 67 73 00 37 ou laurianne.bordes@cariforefoccitanie.fr

LOT 7 | Agents IA et automatisation : identifier les usages pertinents pour son organisme de formation (Titre à renommer par le prestataire si besoin)

Contexte & enjeux.

Les possibilités offertes par les agents d'intelligence artificielle et l'automatisation suscitent un intérêt croissant pour faciliter certaines tâches et faire évoluer l'organisation du travail.

Pour les organismes de formation, l'enjeu est de comprendre ces possibilités, d'identifier les usages réellement utiles et d'apprécier leurs conditions de mise en œuvre. Cette action apportera des premiers repères pour envisager des applications adaptées aux besoins et aux moyens des structures, en tenant compte de la fiabilité, des données utilisées et du contrôle humain

Elle pourra ouvrir sur des approfondissements dans le cadre d'autres programmes gérés par le Carif-Oref Occitanie.

Le prestataire proposera une intervention accessible, illustrée par des exemples concrets et des démonstrations adaptés au secteur de la formation professionnelle.

Il permettra aux participants de se projeter dans des usages réalistes et de disposer de premiers critères pour choisir les tâches à automatiser et déterminer les validations humaines nécessaires.

L'approche tiendra compte de la diversité des organismes, notamment des petites structures disposant de moyens techniques limités.

Objectifs pour les participants. (à modifier si besoin)

Cette animation doit permettre de :

- Comprendre les notions d'agent IA et d'automatisation, leurs complémentarités et leurs limites.
- Identifier des applications pertinentes dans les activités d'un organisme de formation.
- Apprécier l'intérêt d'un usage au regard des bénéfices attendus, des moyens nécessaires et des contraintes d'organisation.
- Repérer les conditions d'une première expérimentation et les points de vigilance, notamment concernant les données, la fiabilité et la supervision humaine.

Public

Professionnels de la formation d'Occitanie

Modalité et Durée

1 séance de sensibilisation en visioconférence d'une durée de 2h maximum (cette session sera enregistrée et disponible en replay sur nos sites internet).

Période de réalisation pressentie

1er semestre 2027

Référente Carif-Oref Occitanie

Laurianne BORDES 04 67 73 00 37 ou laurianne.bordes@cariforefoccitanie.fr

LOT 8 | Choisir et utiliser l'IA de manière responsable : souveraineté numérique et impacts environnementaux (Titre à renommer par le prestataire)

Contexte & Enjeux
Le choix et l'utilisation des outils d'intelligence artificielle invitent les organismes de formation à prendre en compte des enjeux qui dépassent leurs seules fonctionnalités : maîtrise des données, dépendance aux fournisseurs, autonomie dans les choix numériques et impacts environnementaux.
Cette action vise à apporter des repères pour comprendre ces enjeux et éclairer les décisions des organismes. Elle permettra d'identifier des critères de choix et des pratiques adaptés à leurs besoins et à leurs moyens, en articulant souveraineté numérique et sobriété des usages.

Objectifs pour les participants (à modifier au besoin)

Cette animation doit permettre de :

- Comprendre les enjeux de souveraineté numérique liés à l'utilisation de l'IA dans un organisme de formation.
- Identifier des critères pour apprécier la maîtrise des données, les dépendances aux fournisseurs et les alternatives possibles, notamment européennes.
- Comprendre les principaux impacts environnementaux de l'IA et les limites de leur mesure.
- Repérer des pratiques permettant de proportionner les usages de l'IA aux besoins professionnels.
- Intégrer ces deux dimensions dans une réflexion sur le choix et l'utilisation des outils.

Public
Professionnels de la formation d'Occitanie

Modalité et Durée
Séance en visioconférence d'une durée de 2h maximum. Cette visioconférence sera enregistrée et accessible en replay sur nos sites internet.

Période de réalisation pressentie
1er semestre 2027

Référente Carif-Oref Occitanie
Laurianne BORDES 04 67 73 00 37 ou laurianne.bordes@cariforefoccitanie.fr

LOT 9 | **Intégrer l'IA dans les pratiques d'orientation : usages, limites et posture professionnelle** (intitulé à ajuster par le prestataire si besoin)

Contexte & enjeux

Les professionnels de l'orientation s'interrogent sur les possibilités d'utilisation de l'intelligence artificielle dans leurs pratiques. Les personnes accompagnées peuvent également mobiliser ces outils pour rechercher des informations, explorer des métiers ou réfléchir à leur projet professionnel.

Cette action vise à éclairer la place que peut prendre l'IA dans l'accompagnement à l'orientation. Elle permettra d'identifier des usages pertinents et leurs limites, tout en préservant la qualité de la relation, l'individualisation de l'accompagnement et l'autonomie de la personne dans ses choix.

Objectifs pour les participants (à modifier au besoin par le prestataire)

Cette animation doit permettre de :

- Identifier des usages de l'IA adaptés aux situations d'orientation et d'évolution professionnelle.
- Apprécier les apports et les limites de ces usages dans la construction d'un projet.
- Repérer les points de vigilance concernant la fiabilité des informations, les biais et la confidentialité des échanges.
- Réfléchir à sa posture professionnelle et à la manière d'accompagner les usages de l'IA par les publics.
- Identifier des premières pistes d'intégration dans ses pratiques, en préservant l'esprit critique et le pouvoir de décision de la personne.

Public

Professionnels du SPRO d'Occitanie

Modalité et Durée

Une séance de sensibilisation en visioconférence de deux heures maximums. Cette séance sera enregistrée et accessible en replay sur nos sites internet.

Le prestataire pourra proposer une seconde séance complémentaire s'il en justifie la valeur ajoutée au regard des objectifs visés.

Période de réalisation pressentie

2eme trimestre 2027

Référente Carif-Oref Occitanie

Laurianne BORDES 04 67 73 00 37 ou laurianne.bordes@cariforefoccitanie.fr

LOT 10 | Santé mentale : adapter sa posture et ses pratiques en formation et en orientation

Contexte & enjeux

Les professionnels de la formation et de l'orientation peuvent être confrontés à des situations de mal-être ou de souffrance psychique chez les personnes qu'ils accompagnent. Ces situations interrogent leurs pratiques : comment accueillir la parole, adapter les conditions de formation ou d'accompagnement et identifier les relais à mobiliser ?

Cette action vise à apporter des premiers repères pour mieux prendre en compte la santé mentale des publics dans les pratiques professionnelles. Elle permettra de clarifier les possibilités et les limites d'intervention de chacun et de favoriser une posture adaptée, respectueuse de la personne et de ses besoins.

Cette action s'inscrit en complémentarité avec la présentation du kit « Zoom sur la santé mentale des jeunes », proposé par le Carif-Oref Occitanie. Elle visera à aider les professionnels à traduire ces repères en pratiques d'accueil, de formation et d'accompagnement, auprès des jeunes comme des adultes. Elle s'articulera également avec les actions consacrées au handicap psychique. Le prestataire prendra connaissance du kit et proposera une intervention complémentaire à sa présentation, centrée sur les situations professionnelles, les ajustements de posture et les limites d'intervention. Il pourra s'appuyer sur les ressources du kit lorsque celles-ci sont pertinentes pour les situations abordées. L'articulation entre les deux temps sera précisée avec le Carif-Oref Occitanie lors de la préparation.

Objectifs pour les participants (à modifier par le prestataire si besoin)

Cette animation doit permettre : d'acquérir des repères sur la santé mentale des publics accompagnés, d'adapter sa posture et ses pratiques en formation et en orientation, d'identifier les limites de son intervention et les relais mobilisables.

Public

Professionnels de l'orientation et de la formation d'Occitanie

Modalité et Durée

Une séance de sensibilisation en visioconférence de deux heures maximum. Cette séance sera enregistrée et accessible en replay sur nos sites internet.

Le prestataire pourra proposer une seconde séance complémentaire s'il en justifie la valeur ajoutée au regard des objectifs visés.

Période de réalisation pressentie

1er semestre 2027

Référent Carif-Oref Occitanie

Laurianne BORDES 04 67 73 00 37 ou laurianne.bordes@cariforefoccitanie.fr

LOT 11 | Certification Qualiopi : 3 mois après l'entrée en vigueur du nouveau référentiel, faisons le point.

(Intitulé modifiable par le prestataire)

Contexte & enjeux

Le décret n° 2026-728 du 1er août 2026 renforce le référentiel national qualité (RNQ) de la certification Qualiopi. Le Gouvernement fait ainsi évoluer la certification vers un référentiel davantage fondé sur les preuves, les contrôles effectifs et la réalité des prestations délivrées. Il est applicable depuis le 1er novembre 2026.

Le Carif-Oref Occitanie a présenté ces évolutions le 15/10/2026 avec deux certificateurs Qualiopi (ressources sur la page Qualiopi). Cette nouvelle animation, organisée trois mois après l'application, approfondit les indicateurs modifiés à partir de la version 10 du guide de lecture et des premiers retours d'audit.

Le prestataire viendra renforcer la compréhension des indicateurs par les participants et illustrer par des exemples de preuve et des bonnes pratiques, dans le respect de l'anonymat des organismes audités.

Profil du prestataire

- Expérience confirmée en accompagnement qualité et/ou en audit d'organismes de formation, notamment sur la catégorie apprentissage
- Bonne connaissance des ressources du Carif-Oref Occitanie

Objectifs pour les participants (modifiables par le prestataire)

Cette animation doit permettre aux participants de :

1. Actualiser leur connaissance du RNQ et des exemples de preuve.
2. Repérer les points de vigilance et les bonnes pratiques à consolider.

Public

Professionnels de la formation, responsables qualité et dirigeants d'organismes d'Occitanie.

Modalité et Durée

Une séance de sensibilisation en visioconférence d'une durée de 2h maximum, comprenant un temps d'échange avec les participants.

La séance sera enregistrée et accessible en replay sur les sites du Carif-Oref Occitanie.

Période de réalisation

Date envisagée : jeudi 11 février 2027 matin

Référente Carif-Oref Occitanie

Virginie HODIN - 04 67 13 81 57 ou virginie.hodin@cariforefoccitanie.fr

LOT 12 | Certification Qualiopi, nouvel indicateur 33 : l'évaluation des enseignements par les apprenants. De quoi parle-t-on ? Quelles possibilités d'outils ?

(Intitulé modifiable par le prestataire)

Contexte & enjeux
Depuis le 1er novembre 2026, le référentiel national qualité (RNQ) passe de 32 à 33 indicateurs. Le nouvel indicateur 33 impose aux OFA/CFA de mettre en place un dispositif d'évaluation des contenus et des enseignements par les apprentis, distinct du recueil général de satisfaction. Les résultats doivent être partagés avec les équipes pédagogiques, nourrir une démarche d'amélioration continue et faire l'objet d'une mesure périodique de leur efficacité.
Cette animation prolonge le lot 11 consacré à la certification Qualiopi. Elle vise à aider les OFA/CFA à comprendre le niveau attendu, à distinguer satisfaction et qualité pédagogique perçue, à choisir des outils adaptés à l'alternance et à préparer des preuves pour l'audit.

Mission du prestataire
- Présenter des exemples concrets d'outils d'évaluation, en précisant leurs spécificités dans le cadre de l'alternance.
- Proposer, si pertinent, un temps d'atelier d'expérimentation.
- Mobiliser à son initiative un CFA pour témoigner.

Objectifs pour les participants (modifiables par le prestataire)
A l'issue de cette animation, les participants devront être capables de :
1. Expliquer les exigences du nouvel indicateur 33 et ce qui le distingue de l'indicateur 30 (recueil des appréciations)
2. Différencier un questionnaire de satisfaction d'une évaluation de la qualité pédagogique par les apprentis
3. Choisir et combiner des outils de recueil (quantitatifs / qualitatifs) adaptés à leur contexte
4. Identifier des exemples de preuves à conserver pour l'audit.

Public
Organismes de formation par l'apprentissage : dirigeants, responsables qualité, directions pédagogiques, coordonnateurs, formateurs

Modalité et Durée
Une séance de sensibilisation en visioconférence d'une durée de 2h maximum, comprenant un temps d'échange avec les participants.
La séance sera enregistrée et accessible en replay sur les sites du Carif-Oref Occitanie.

Période de réalisation
Date envisagée : jeudi 4 mars 2027 matin

Référente Carif-Oref Occitanie
Virginie HODIN - 04 67 13 81 57 ou virginie.hodin@cariforefoccitanie.fr

LOT 13 | RSE en formation : réduire son empreinte environnementale, de l'organisme à l'action de formation *(Quelles actions pour les organismes de formation ?)*

(Intitulé modifiable par le prestataire)

Contexte & enjeux

La réduction de l'empreinte environnementale est un axe majeur du volet environnemental des démarches RSE portées par les organismes de formation. Elle concerne deux niveaux : l'organisme en tant qu'entreprise, et les actions de formation elles-mêmes, de leur conception à leur déploiement.

Cette animation vise à rendre visibles toutes les composantes de l'empreinte environnementale : émissions carbone, impact sur l'eau et biodiversité. L'objectif est d'identifier des actions concrètes, déployables en organisme de formation.

Le lot est ouvert à tous les professionnels de la formation. Il sera relayé en priorité aux organismes labellisés Certif'Région, pour lesquels la réduction de l'empreinte environnementale est une priorité du label (fiche RSE).

Mission du prestataire

- Structurer l'intervention en deux temps : d'abord à l'échelle de l'organisme, puis à celle de l'action de formation avec une approche d'éco-conception
- Aborder la sobriété numérique si pertinent, sans en faire un axe prioritaire (traitée par ailleurs).

Objectifs pour les participants (modifiables par le prestataire)

A l'issue de cette animation, les participants devront être capables de :

1. Expliquer les différents champs d'impact de l'empreinte environnementale
2. Choisir et prioriser des actions de réduction de l'empreinte environnementale pour leur structure

Public

Professionnels de la formation, référents RSE et dirigeants d'organismes d'Occitanie.

Modalité et Durée

Une séance de sensibilisation en visioconférence d'une durée de 2h maximum, comprenant un temps d'échange avec les participants. Possibilité de proposer deux animations au lieu d'une, si le prestataire en justifie la pertinence au regard des objectifs.

La ou les séances seront enregistrées et accessibles en replay sur les sites du Carif-Oref Occitanie.

Période de réalisation pressentie

1er trimestre 2027 - date envisagée : jeudi 11 mars 2027 matin

Référente Carif-Oref Occitanie

Virginie HODIN - 04 67 13 81 57 ou virginie.hodin@cariforefoccitanie.fr

LOT 14 | RSE en formation : le rôle du référent, ses missions et ses outils

(Intitulé modifiable par le prestataire)

Contexte & enjeux

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) s'impose progressivement aux organismes de formation, portée notamment par le label Certif'Région, qui attend des organismes un engagement et des moyens (référentiel Certif'Région). Pour la conduire, de nombreux organismes désignent un référent RSE. Sa fonction reste souvent peu définie : périmètre, positionnement, temps dédié, outils et leviers varient fortement d'une structure à l'autre, y compris dans les petits organismes où la mission s'ajoute à d'autres responsabilités.

Cette animation porte sur la fonction de référent RSE dans son ensemble : environnementale, sociale et de gouvernance. Elle vise à clarifier ce que recouvre cette mission, à présenter les outils mobilisables et à ouvrir le champ des possibles pour structurer et faire vivre une démarche RSE en organisme de formation.

Mission du prestataire

- Présenter les missions types du référent RSE
- Présenter des outils concrets : référentiels, grilles d'autodiagnostic, tableaux de bord, supports de communication et de sensibilisation
- Illustrer par des exemples et retours d'expérience d'organismes de formation
- Ouvrir des pistes d'évolution : articulation avec la démarche qualité, valorisation de la démarche, mobilisation des équipes et des parties prenantes.

Profil attendu

- Expérience confirmée en accompagnement RSE et/ou en pilotage de démarche RSE auprès d'organismes de formation.
- Bonne connaissance du label Certif'Région et des ressources du Carif-Oref Occitanie.

Objectifs pour les participants (modifiables par le prestataire)

À l'issue de la séance, les participants seront capables de :

1. Décrire les missions et le positionnement du référent RSE dans un organisme de formation
2. Identifier des outils adaptés à leur contexte pour construire et suivre une démarche RSE
3. Définir les premières étapes pour structurer ou renforcer leur démarche (priorités, acteurs à mobiliser, indicateurs de suivi).

Public

Référents RSE, dirigeants, responsables qualité et professionnels de la formation d'organismes d'Occitanie, en particulier les organismes labellisés Certif'Région.

Modalité et Durée

Une séance de sensibilisation en visioconférence d'une durée de 2h maximum (cette session sera enregistrée et disponible sur nos sites internet).

Période de réalisation pressentie

2ème trimestre 2027

Référente Carif-Oref Occitanie

Virginie HODIN - 04 67 13 81 57 ou virginie.hodin@cariforefoccitanie.fr